



C'est avec plaisir que j'ai souhaité vous adresser un message à l'occasion de cette première infolettre de l'année 2018.

L'année 2017 a été marquée par la poursuite d'une activité soutenue de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives au profit des Outre-Mer. Au regard des problématiques spécifiques, en termes de santé comme de sécurité publiques, dans les départements d'Outre-mer, le déploiement d'actions ciblées se justifie pleinement. La lutte contre les trafics de drogues, l'amélioration générale des moyens en équipement des forces de l'ordre comme les nombreuses actions de prévention, de formation et d'accompagnement des personnes ayant des problèmes avec les addictions menées par les chefs de projet MILDECA sur le terrain ont également illustré cette année l'importance des Outre-Mer pour la MILDECA.

Tandis que s'achève le plan gouvernemental 2013-2017, je mesure combien la mobilisation des acteurs locaux comme l'engagement de l'ensemble des professionnels investis dans la lutte contre les addictions ont été essentiels. Le prochain plan de mobilisation contre les drogues et les conduites addictives, qui couvrira la période 2018-2022, sera l'occasion de poursuivre cette dynamique en lien avec les services du ministère des Outre-Mer et sur la base des résultats de la procédure de consultation initiée par le gouvernement dans le cadre des « Assises de l'Outre Mer ».

Les enjeux populationnels et socio-sanitaires forts qui caractérisent les territoires ultra-marins appellent la mise en œuvre de dispositifs de prévention dédiés. A cet égard, le soutien à la production de données et d'éléments diagnostics pour orienter et appuyer votre action constituera un axe fort de l'action de la MILDECA. Je tiens en ce sens à saluer et voir se poursuivre la démarche de rapprochement et d'échanges engagée entre acteurs de l'Océan Indien, d'une part, et de l'arc antillais de l'autre. La promotion d'une action ciblée de lutte contre le trafic de stupéfiants dans les Outre-mer, et en particulier autour de la problématique des mules en Guyane, sera également poursuivie. Il s'agira d'intensifier la lutte contre les trafics locaux, de lutter contre le trafic inter-îles dans les Antilles et de renforcer l'action du Centre Interministériel de Formation Anti Drogues, opérateur essentiel de la MILDECA. Cette action spécifique ne saurait être menée sans la connaissance et l'expérience de l'ensemble des acteurs locaux.

Pour cette nouvelle année, de nouveaux défis nous attendent. Forts du soutien des chefs de projets ultra marins de la MILDECA, de SAOME et de l'ensemble des acteurs locaux engagés dans la lutte contre les conduites addictives, nous abordons avec optimisme l'année 2018.

Je vous présente, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.


Nicolas PRISSE